



MA DECLARATION meublée

Engagés pour votre investissement

Guide Changement Option TVA

Changer sa TVA trimestrielle en annuelle

1 - Se connecter à son compte professionnel des Impôts

2- Utiliser l'onglet Messagerie et envoyer une demande de changement d'option .

A défaut de compte - Contacter le Service des Impôts des Entreprises dont vous dépendez par email ou par courrier

3-Utiliser un modèle que vous pouvez télécharger directement sur le site <https://www.madeclarationmeubleee.com>



Délai : A effectuer avant le 1er février

Vous rencontrez une difficulté ou avez des questions ?



**Contactez Gwenaëlle au 06 42 49 16 37
par email gwenaelle@madeclarationmeubleee.com**